

Communication N° 03 - 2009 au Conseil communal

Séance du 11 février 2009

**Remplacement des équipements de radiocommunication du
Corps de police**

POLYCOM

(boucllement du préavis No. 05 - 2007)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Lors de sa séance du 25 avril 2007, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 246'000.00 pour le remplacement des équipements de radiocommunication du Corps de police.

Le changement des infrastructures relatif à la radiocommunication du Corps de police a été réalisé conformément au préavis.

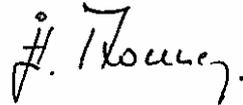
L'implantation du système POLYCOM a nécessité quelques adaptations techniques, afin de garantir un bon fonctionnement du réseau radio, permettant notamment des synergies opérationnelles avec la Police cantonale et d'autres Corps de police municipaux.

Le coût total de ces aménagements s'est élevé à CHF 239'775.43, soit une économie de CHF 6'224.57.

L'amortissement de cette dépense sera réalisé sur une période de 10 ans au maximum.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



Jean-François Thonney



La secrétaire



Corinne Martin

Pully, le 16 janvier 2009